

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 février 2019

Le 15 février 2019, le Conseil Municipal d'Unias s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Paul BOYER, Maire.

Présents : JP. Boyer, J. Brancato, Y.Duport, J. Schreiber, C. Rome, F.Rousse, L. Descours JL. Collange et P. Richard.

Absents : F.Bethenod (pouvoir à JP BOYER), A. Detras (pouvoir à JL COLLANGE)

Date convocation : 11 février 2019

Secrétaire de séance : Jean-Louis COLLANGE

Avis sur le Programme Local de l'Habitat proposé par Loire Forez :

Par Délibération du 21 mars 2017, Loire Forez agglomération a lancé l'élaboration d'un programme local de l'habitat à l'échelle des 88 communes du territoire. Ce document stratégique de programmation définit l'ensemble de la politique locale de l'habitat à l'échelle intercommunale pour une durée de 6 ans. Conformément à l'article L302-2 du code de la construction et de l'habitation, il convient que le Conseil municipal formule un avis sur ce programme local de l'habitat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 10 voix contre et une abstention, émet un avis défavorable en raison du nombre de logements à créer sur le PLH qui est jugé insuffisant au regard de la nécessité de maintenir une population active pour assurer le bon fonctionnement de nos services.

Divers : vente parcelle lotissement « les prairies » :

Lors du conseil municipal du 04 juillet 2018, le CM a décidé de mettre en vente la parcelle située dans le lotissement « les prairies » qui faisait l'objet d'une procédure judiciaire auprès du tribunal administratif. Suite au jugement favorable et après le délai de 2 mois (délai interjeté appel du jugement). Le CM décide de procéder à un affichage public sur le panneau d'affichage avant toutes autres publications.

Séance close à 20h30